

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APELNRN tenue le 21 juillet 2018 au Centre culturel de Saint-Jean-de-Matha, sis au 86, rue Archambault.

Le quorum étant atteint, l'assemblée débute à 9h05;

1- Nomination des président et secrétaire de l'assemblée :

Il est proposé par Bruno Boulanger secondé par Richard Guindon que l'assemblée soit présidée par Michel De Broux et que Jean-Pierre Morin agisse comme secrétaire.

Adoptée à l'unanimité.

2- Adoption de l'ordre du jour :

Le président informe que l'ordre du jour doit être modifié afin que le point 7 d) soit présenté après le point 4 < Mot du président>. Il est alors proposé par Pierre Ricard et secondé par Louise Viens que l'ordre du jour modifié soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

3- Adoption des procès-verbaux des assemblées des 22 juillet et 9 septembre 2017 et du 19 mai 2018 :

Le président informe l'assemblée que les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et spéciales des 22 juillet, 9 septembre 2018 ainsi que du 19 mai 2018 ont été publiés sur le site web de l'association pour examen. Il est alors proposé par Pierre Ricard et secondé par Bernard Chassé que les procès-verbaux soient approuvés tels que déposés.

Adopté à l'unanimité.

4- Mot du président

Raymond Picard rappelle que l'année 2017-2018 a été une année mouvementée, mais fructueuse puisqu'elle a permis l'arrivée de nouveaux membres au sein du conseil d'administration qui ont apporté de nouvelles idées. Le Conseil s'est réuni presque tous les mois et de nombreux comités ont été formés pour gérer certains dossiers. Des résultats tangibles ont été atteints et nous en verrons le fruit durant l'assemblée. Il y a eu aussi une belle collaboration des trois municipalités qui ont une partie du lac et des rivières sous leur juridiction. Des actes ont été posés comme le démontrent les règlements d'accès aux plans d'eau. Tous sont d'accord pour protéger les plans d'eau afin de conserver la santé au lac et à ses tributaires. Le président remercie madame Louise Plante, messieurs François Beaudry, Carl-André Gagnon, Yvon Downs, Hubert Montcalm qui ont informé le secrétaire du

non-renouveau de leur mandat au sein du conseil d'administration. Leur présence a été appréciée et ils sont remerciés de leur dévouement.

7d) - Présentation de M. François Durand :

M. François Durand, biologiste et président du Mouvement écologique Mathalois fait alors une présentation PowerPoint sur les espèces envahissantes, dont la Myriophylle à Épi qui se propage de façon inquiétante sur plusieurs plans d'eau au Québec. Il expose les dangers de telles plantes et les moyens pour les combattre. Il félicite les municipalités et l'association pour avoir mis en place le plan d'accès contrôlé et invite tous les participants à faire preuve de vigilance afin d'éviter une telle propagation chez nous. Sa présentation sera disponible sur le site web de l'association dans les meilleurs délais. M. Picard remercie M. Durand de sa présentation.

5- Présentation et réception des états financiers pour l'année terminée au 31 juillet 2017 et au 31 mars 2018 :

M. Michel Lavoie résume en quelques mots la situation financière de l'Association aux dates de fermetures des années financières qui ont été approuvées par le Conseil d'administration.

6- Budget 2018-2019 :

M. Michel Lavoie présente ensuite le budget proposé pour l'année en cours et il est proposé par Robert Lachance et secondé par Robert Martel que le budget soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

7- Rapport des comités :

a) Règlements généraux

Michel de Broux fait un rappel des modifications apportées aux règlements généraux de l'Association adoptés lors de l'assemblée spéciale du 19 mai 2018. M. Michel Tourangeau déclare qu'il faudrait peut-être réviser la définition de l'admissibilité des membres votants, cette intervention est notée pour références futures.

b) Rappel des codes d'éthiques des plaisanciers et des villégiateurs

Marie-Claude Boyer fait un résumé des points importants des codes et rappelle à tous l'importance de les respecter afin de faciliter la cohabitation de tout un chacun au Lac. Sa présentation PowerPoint sera disponible bientôt sur le site web de l'association.

c) Contrôle de la qualité de l'eau :

Bruno Boulanger expose sommairement les résultats des prélèvements effectués le 8 juillet sur le lac. Il semble que la qualité de l'eau soit excellente pour la baignade et qu'il n'y a pas d'anomalie majeure au niveau des analyses chimiques. Un autre prélèvement sera effectué à l'automne. Sa présentation PowerPoint sera disponible bientôt sur le site web de l'association.

e) Procédure d'accès aux plans d'eau du lac Noir :

Jean-Pierre Ménard fait état du plan mis de l'avant par les trois municipalités et souligne le leadership de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha par l'adoption de son règlement 553. Un bilan sera effectué à l'automne afin de voir comment peut être amélioré le plan.

f) Communication :

- i) Gilles Pétrin informe les membres des différents modes électroniques de communication mis de l'avant par l'association, dont le site web et la page Facebook. Il invite les membres à les consulter fréquemment pour se tenir au courant des dossiers de l'association.
- ii) M. Pétrin dévoile ensuite le nouveau Logo de l'association proposé par Mme Louise Larivière et son collègue Jean-Pierre Roquet. Les membres sont très heureux de ce logo et Mme Larivière est remerciée chaleureusement.

g) Anneau de glace :

M. Régis Coombs fait un résumé des attentes pour l'hiver 2018-2019 et espère obtenir un budget lui permettant d'entretenir un tel parcours. Il invite les membres à participer à son entretien.

8- Projets futurs

M. Robert Martel expose les sujets sur lesquels le conseil entend mettre des efforts dans la prochaine année :

- Augmenter le nombre de membres;
- Rembourser la dette à la Société du Pain de sucre Mathalois;
- Verdissement non coercitif des berges;
- Bruit;
- La pollution lumineuse;
- Bilan de la saison 2018;
- Ajout de bouées;

- Bilan de la gestion de la barrière d'accès;
- Travailler à la mise en place d'une station de lavage;

9- Approbation des actes posés par les administrateurs

Il est proposé que tous les actes posés par les administrateurs dans l'exercice écoulé soient approuvés par l'assemblée générale des membres. Proposé par Pierre Ricard et secondé par Pierre Chamberland

Adopté à l'unanimité.

10- Élection des administrateurs :

Les membres suivants ayant déposé leur candidature au sein du conseil sont élus faute d'opposition :

- Jean-Pierre Ménard 2 ans;
- Bruno Boulanger 1 an;
- Gilles Pétrin 1 an;
- Robert Lachance 2 ans;
- Michel Lavoie 2 ans;
- Michel de Broux 1 an;
- Jean-François Champoux 2 ans;
- Jean-Pierre Morin 2 ans;
- Régis Combs 1 an;
- Françoise Downs 1 an;
- Robert Martel 2 ans;
- Marie-Claude Boyer 2 ans;
- Michel Tourangeau 1 an;
- Mario Coté 1 an;
- Raymond Picard 2 ans.

11. Varia :

Marie-Claude Boyer rappelle que la soirée-bénéfice de l'association aura lieu la soirée même ;

M. Pierre Ricard suggère que l'association étudie la question des droits de passage au lac;

M. Lewis nous parle d'une nouvelle activité sportive, le Pickle Ball qui sera pratiqué au parc Donat Gadoury avec l'aide de la municipalité;

M. Raymond Picard informe les membres d'un nouveau système d'alerte mis de l'avant par la municipalité de Saint-Jean-de-Matha.

12- Levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levé à 11h38 sur proposition de Bernard Chassé secondé par Pierre Ricard.

Adopté à l'unanimité.

Président d'assemblée
Michel de Broux

Secrétaire d'assemblée
Jean-Pierre Morin